Chaumont (52) : Il enlève une mineure qui voulait faire le jihad

30/08/2017 à 9h59

Arrêté par les gendarmes vitryats, ce Marseillais avait enlevé une jeune Chaumontaise

Fine barbiche, crâne rasé, maillot de l'OM sur les épaules, le prévenu rigole à la barre. « Est-ce que je suis un terroriste ? Ça dépend comment on voit les choses. Si vous le dites, oui, mais pas si on voit Daesh du côté des gentils… »

Stupeur dans la salle d'audience du tribunal de Châlons-en-Champagne. « Ce n'est pas très drôle. Au départ, c'était la section antiterroriste du parquet de Paris qui était en charge de cette affaire ! », tance le président.

Il est en effet reproché à ce Marseillais, né à La Réunion il y a 37 ans, d'avoir soustrait une enfant, en octobre 2015. Une jeune fille de Chaumont, en Haute-Marne, âgée de tout juste 14 ans et qui fréquente assidûment les réseaux jihadistes sur internet. C'est là qu'ils font connaissance. « On m'avait proposé d'aider des filles à passer en Syrie et d'être payé. Je préférais ne pas être payé. » Toujours est-il qu'il débarque à Chaumont un samedi et embarque la jeune fille.

> *«Si elle n'avait pas voulu m'épouser, je l'aurais envoyée en Syrie…»*

À peine dans le train, il commence à « la bisouiller », explique l'avocate de la partie civile. Il s'avère que le troublant personnage préférait même ne pas envoyer la « gamine » en Syrie, préférant l'hypothèse d'un mariage… « Si elle

n’avait pas voulu, je l’aurais envoyée… »

(….) L’Union

Merci à **Jesse James**